



AMENAGEMENT DE LA RUE DU STADE A MONTGAILLARD

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue d'améliorer la sécurité des usagers de la Rue du Stade, principale voie de desserte du Collège de Montgaillard, la Municipalité envisage d'aménager cette rue entre la Route de Montgaillard et le parking de cet établissement.

Le projet consiste à réaliser :

- une chaussée de 6,50 m,
- un trottoir côté mer d'une largeur minimale de 1,50 m,
- un caniveau ouvert côté montagne.

Le coût de l'opération est estimé à 2 000 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 901 - article 233-121 du budget communal.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue ; en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.



M. LEGROS A. : Il s'agit ici d'une affaire que nous avons déjà engagée. Nous allons donc l'approuver.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? (ensemble des Conseillers présents).

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.